



communauté  
de l'auxerrois

## AVIS DE PUBLICITÉ

POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE EXPLOITATION ÉCONOMIQUE  
SUITE A UNE MANIFESTATION D'INTÉRÊT SPONTANÉE POUR L'OCCUPATION DES  
INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Identification du propriétaire du domaine public :

Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.  
6 bis Place du Maréchal Leclerc – BP58  
89010 Auxerre Cedex.  
Téléphone : 03.86.72.20.60

La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois publie l'opération suivante :

Objet de la consultation	Mode de passation	Renseignements techniques	Date limite de remise des offres
Manifestation d'intérêt pour l'occupation temporaire des infrastructures de télécommunication électronique appartenant à la Communauté de l'Auxerrois	Convention d'occupation temporaire constitutive de droit réel	Tél : 03.86.72.20.60	Le 19 juin 2020 à 12h00

### Article 1 : Caractéristiques du projet

La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois a été sollicitée pour l'occupation des Infrastructures de Télécommunication électronique dont elle a la propriété, afin de construire et d'exploiter une Boucle Locale Optique Dédiée (B.L.O.D.).

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tout tiers, susceptible d'être intéressé par l'occupation d'une partie de ce domaine public, de se manifester en vue de la réalisation d'un projet similaire, conformément à l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

### Article 2 : Candidats éventuels

Toute manifestation d'intérêt concurrente devra produire :

1. Une lettre de candidature dûment complétée et signée par une personne habilitée,
2. Un extrait K Bis ou statut association de moins de trois mois,
3. Une note générale sur le projet du candidat

Ces documents devront être envoyés à l'adresse suivante : Direction des E-Services - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, 6 bis Place du Maréchal Leclerc – BP58 89010 Auxerre Cedex.